

N°11

JUIN 2023



# Lettre Diplomatie & Défense



# Sommaire

## Diplomatie

### • PROCHE-ORIENT/GOLFE

- Forum du Néguev : Somalie et les Comores, nouveaux adhérents ..... p.4
- Arabie : marche forcée vers l'indépendance ..... p.4
- **Arabie** et **EAU** : la compétition se transporte du Golfe et l'Afrique à l'Asie du Sud-Est ..... p.5

### • EUROPE

- **Turquie** : le centième anniversaire de la création de la République ..... p.9

## Défense

- **Italie** : fin de l'embargo sur les munitions à destination de l'Arabie ..... p.11
- **Allemagne** : la stratégie nationale de sécurité ..... p.12
- **Allemagne** : le choix de la défense sol-air américano-israélienne ..... p.13
- **France** : les raisons de son opposition à l'initiative sol-air allemande ..... p.13

- **PROCHE-ORIENT/GOLFE**

## **Forum du Néguev : Somalie et les Comores, nouveaux adhérents**

Alors que sa deuxième édition a été annulée par le Maroc, pays hôte, en raison de la décision israélienne de poursuivre les colonisations en Cisjordanie, le Forum du Néguev, alliance internationale initialement tournée contre l'Iran, élargie désormais à d'autres domaines, s'agrandit paradoxalement. La Somalie et les Comores, deux pays à majorité musulmane, également membres de la Ligue arabe et sans relations diplomatiques avec l'Etat hébreu ont décidé d'envoyer des observateurs.

Les participants au Forum ont formé un certain nombre de groupes de travail : sur la sécurité (anti-terrorisme, piraterie, lutte contre les drones et les missiles à longue portée), l'eau, l'agriculture, l'énergie, le tourisme et l'éducation. Chaque réunion (à périodicité changeante) est convenue de se tenir dans une ville en plein désert.

## **Arabie : marche forcée vers l'indépendance**

La politique d'indépendance du Prince héritier s'est étoffée de trois nouveaux outils destinés à la concrétiser : les nouvelles organisations pour l'Espace, le trafic aérien et le domaine militaire ont été décidées en septembre, lors d'un Conseil des ministres présidé par MbS. La rapidité avec laquelle la vision s'est concrétisée montre la détermination du prince héritier à atteindre ses objectifs et la nécessité des prix élevés du pétrole pour les financer.

### *L'espace, la nouvelle frontière*

Désireux de dynamiser l'industrie spatiale saoudienne, atone depuis des années en dépit de projets et de quelques structures, le Prince héritier a chargé, le 1er novembre 2022, son homme de confiance en la matière, le ministre des Communications et des Technologies de l'information Abdullah bin Amer al-Swaha, de réformer la Saudi Space Commission (SSC). Al-Swaha, arrivé en mai après l'éviction brutale de Sultan bin Salman, demi-frère aîné en disgrâce de MbS, a repris en main la stratégie du pays dans le secteur spatial.

La « *Saudi Space Agency* » (SSA), créée mi-juin pour promouvoir l'industrie spatiale nationale et acquérir un rôle de premier plan dans l'exploration spatiale, n'a rien d'une création nouvelle : elle est un *spin-off* de la *Saudi Space Commission* (SSC), elle-même dépendant du Conseil suprême de l'espace, directement présidé par MbS avec le soutien de ministres clés et de Khaled bin Ali al-Humaïdan, directeur du GID (*General Intelligence Présidence*) pour certains domaines régaliens (lancement d'une constellation de satellites optiques, par exemple, relance d'un vieux projet).

---

Rassemblant Israël (dont c'est l'initiative), les États-Unis, l'Égypte, les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Maroc, il prolonge les accords d'Abraham.

## *Riyadh Air, la compagnie low-cost pour le tourisme et les affaires*

La dynamisation du secteur du tourisme est essentielle pour MbS et son ministre de la Culture, Al-Khateeb (et toujours président du conseil d'administration de la SAMI) : ne contribuant qu'à hauteur de 3% au PIB saoudien, le tourisme est perçu comme une nouvelle frontière tant commercialement que politiquement. Une nouvelle compagnie aérienne était donc nécessaire pour drainer les flux attendus (30 millions en 2024) vers l'Arabie en boucle fermée : d'où la création de la compagnie aérienne étatique à bas prix *Riyadh Air*. La nouvelle compagnie, ayant pris la couleur lavande comme couleur distinctive, n'aura aucun problème pour établir son réseau mondial, puisqu'elle est détenue par le Fonds d'investissement public (PIF) : le contrat de 37 Mds € attribué en mars à Boeing pour 121 *Dreamliners* l'a démontré. La compagnie négocie avec Boeing et Airbus pour compléter sa flotte dans divers segments.

Dirigée par Tony Douglas, précédemment à la tête de la compagnie aérienne émiratie *Etihad Airways*, (un énième signe de la rivalité des deux pays), la société s'est fixée l'objectif ambitieux de pouvoir voler vers plus de 100 destinations à travers le monde d'ici la fin de cette décennie, de transporter plus de 100 millions de passagers annuellement et de couvrir tous les besoins du marché national.

## *SAMI, les complexes industriels en construction*

Bien que déjà constitué (mai 2017), la Saudi Arabian Military Industries (SAMI) en charge de l'industrialisation et des transferts de technologie dans l'armement, s'apprête à franchir de nouvelles étapes majeures : le feu vert des nouveaux complexes industriels le démontre. Dans la ville d'Al-Kharj, située à une centaine de kilomètres de la capitale, SAMI se concentrera sur les systèmes d'armes terrestres. Elle construira également un centre de technologie aéronautique à Malham, à 70 kilomètres de Riyad, pour assurer la maintenance et les réparations des avions de combat, de transport et de drones. De plus, une grande usine de production de munitions et de missiles sera mise en place et, enfin, la JV SAMI-Navantia se concentrera sur la construction de nouveaux navires de guerre en Arabie saoudite dans le cadre du dernier accord conclu en décembre 2022 dans une courbe d'apprentissage lissée dans le temps par la feuille de route bilatérale.

## **Arabie et EAU : la compétition se transporte du Golfe et l'Afrique à l'Asie du Sud-Est**

Après avoir été le mentor du jeune Mohammed bin Salman, devenu Prince héritier, le Président des EAU se retrouve en compétition avec lui : la rivalité est née de différends sur la gestion de crises externes (le Yémen où les EAU se sont retirés en 2019, l'Iran, la Syrie et Israël où les EAU ont été les premiers à apaiser les relations bilatérales et à les instaurer ou restaurer), des mêmes souhaits de devenir des centres de conception et de production et non plus d'importation (stratégie connue sous le nom fameux de « *localization* »), de faire de chacune de leur nation la nation dirigeante dans le Golfe (au sein du GCC) et son voisinage (Corne de l'Afrique, Proche-Orient).

Cette rivalité se transporte désormais en Asie du Sud-Est. Voici comment et pourquoi.

Au début du mois dernier, Cheikh Mohamed ben Zayed, a ainsi rencontré le vice-président vietnamien Vo Thi Anh Xuan à Abu Dhabi. La réunion était apparemment pour des discussions sur le prochain sommet COP28, qui se tiendra aux Émirats arabes unis plus tard cette année, mais la visite de haut niveau fait suite à un accord bilatéral récemment signé entre les deux nations qui a lancé des négociations bilatérales en vue d'un accord global. S'il est signé, l'accord deviendrait le quatrième accord de ce type que les Émirats arabes unis ont établi en Asie du Sud et du Sud-Est au cours des dernières années, après des accords similaires avec l'Indonésie, l'Inde et le Cambodge.

Dans le même temps, des responsables saoudiens ont tenu des réunions bilatérales séparées avec leurs homologues thaïlandais, philippins et indonésiens au cours du mois dernier, dans le but de renforcer les relations et d'élargir les opportunités d'un engagement économique plus large.

*Le même objectif : attirer des investissements et en faire dans des pays prometteurs*

Pris ensemble, ces développements suggèrent que la concurrence stratégique croissante entre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis commence à se répandre en Asie du Sud-Est, motivée par leur concurrence acharnée pour attirer les investissements étrangers, les deux pays échangeant des attaques régulières d'incitations fiscales et d'exonérations tarifaires pour les entreprises étrangères dans le cadre d'une offre globale pour se rendre plus attractifs auprès des entreprises régionales et multinationales. L'investissement se doublant à chaque fois d'une stratégie – souvent négligée dans les analyses – de développement touristique.

La concurrence intense entre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis pour attirer les investissements étrangers a désormais atteint le point où ils ont commencé à promulguer des lois qui contreviennent à leur orientation commune du GCC ou deviennent plus attractives pour l'extérieur du Golfe que pour ses autres membres.

Malgré une série de déceptions entre 2000 et 2017, les raisons économiques ont commencé à tourner en faveur de l'Asie du Sud-Est peu de temps après. Alors que Riyad et Abu Dhabi se concentraient sur les plus grandes économies d'Asie, deux facteurs ont ouvert les portes à un engagement économique et stratégique élargi entre le Golfe et l'Asie du Sud-Est :

- la lutte contre la dépendance énergétique (sous le nom de Vision 2030), qui a poussé l'Arabie saoudite en particulier à entreprendre des réformes massives et donc à diversifier leurs alliances stratégiques (Chine, Russie, Corée du Sud, Turquie) sans renier les anciennes (Etats-Unis, Europe). Logique avec lui-même, Mohammed ben Salmane, se devait non seulement de maximiser son potentiel économique en Arabie même, mais aussi insérer l'Arabie saoudite dans la mondialisation de manière méthodique ;
- la fin des tensions dans le Golfe et sa région. Les deux problèmes qui compromettaient cet objectif étaient l'instabilité régionale dans le golfe Persique et la prolongation de conflits internationaux inutiles : MbS a donc pacifié les relations abruptes qu'il avait adoptées en 2015/2017 avec ses voisins qatari, syrien, iranien, libanais, égyptien, Israël étant encore laissé de côté, dans de spectaculaires volte-face.

La même stratégie se poursuit en Asie du Sud-Est, où les dirigeants saoudiens ont enterré la hache de guerre avec la Thaïlande après un gel de 30 ans.

S'agissant de l'Arabie, l'engagement régional s'est très nettement accéléré. Au cours de la période 2019-2022, les responsables saoudiens ont tenu au moins neuf engagements de haut niveau avec leurs homologues d'Asie du Sud-Est, en plus du sommet du G-20 à Riyad, tenu virtuellement en 2020, du sommet du G-20 à Bali en 2022 et de l'APEC de 2022. Sommet en Thaïlande, auquel **Mbs** a participé en tant qu'invité de Bangkok. Du milieu de 2022 au début de 2023, des responsables saoudiens ont également participé à la deuxième réunion du comité mixte saoudo-singapourien, ont accueilli le ministre malaisien des Affaires étrangères **Zambry Abd Kadir** pour des entretiens sur la formation d'un conseil de coordination Arabie saoudite-Malaisie, ont eu des entretiens avec le sultan **Haji** de Brunei.

Les Émirats arabes unis, de leur côté, ont élargi les accords de libre-échange. En 2022, les Émirats arabes unis ont signé un accord de partenariat économique global (CEPA) avec l'Indonésie, le tout premier accord de ce type entre l'Indonésie et un pays arabe du Golfe, qui s'appuie sur un accord de libre-échange GCC-Singapour signé en 2008. Le 8 juin, le ministre d'État émirati au Commerce extérieur **Thani bin Ahmed Al Zeyoudi** et le ministre cambodgien du Commerce **Pan Sorasak** ont signé le dernier CEPA, portant à cinq le nombre total d'accords commerciaux bilatéraux d'Abu Dhabi. Plus de 10 autres sont en cours de négociation et les pourparlers avec la Malaisie, la Thaïlande et le Vietnam ont débuté au cours des quatre derniers mois.

Cette ouverture renouvelée n'implique pas seulement la densification de leurs relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis dans toute l'Asie du Sud-Est, mais également l'intégration économique régionale dans des domaines aussi variés que la coopération énergétique, l'infrastructure numérique, la coopération dans l'industrie de la défense (EDGE servant de guichet unique pratique), la santé et l'agriculture.

### *Rivalité ou concurrence ?*

Alors que certains analystes peuvent affirmer que les campagnes accélérées visant à étendre l'empreinte stratégique d'un pays en Asie du Sud-Est ne sont pas intrinsèquement compétitives, une analyse plus rigoureuse des outils et des approches employés par Riyad et Abu Dhabi montre les premiers contours de la concurrence stratégique émergente intense.

- Les Émirats arabes unis ont la réputation d'attirer beaucoup d'IDE, beaucoup de tourisme, beaucoup d'affaires dans la finance et la logistique, et jusqu'à récemment, le l'Arabie ne semblait pas sérieusement engagée dans ces domaines. Avec la Vision 2030, tout a changé.
- Riyad a ainsi donné la priorité aux engagements bilatéraux par rapport à la participation à des forums multilatéraux, à moins que ces forums ne profitent au Royaume pour améliorer sa position économique locale ou accroître sa réputation mondiale. Par exemple, l'Organisation de coopération numérique basée en Arabie saoudite, un organisme soi-disant multinational qui bénéficie désormais du statut d'observateur aux Nations Unies, a été fondée en 2020 pour promouvoir l'intérêt commun, plaider en faveur d'une coopération avancée, créer un cadre réglementaire

et des environnements commerciaux, et assurer la caractère inclusif et digne de confiance de l'économie numérique aux niveaux local, régional et mondial. Alors que l'Arabie saoudite a invité l'Indonésie à devenir membre fondateur, à partir de 2023, les Émirats arabes unis n'en étaient pas membres, malgré leurs atouts dans la sphère numérique.

Une dynamique d'« *action-réaction* » entre les deux pays, et pour leurs entreprises, en est ainsi née.

Capitalisant sur son avantage économique sur l'Arabie saoudite, les EAU ont donné la priorité à la signature d'accords économiques bilatéraux avec des États comme l'Indonésie et Singapour, tout en entamant des négociations avec les Philippines, le Cambodge, le Vietnam et la Thaïlande. Les dirigeants émiratis ont également rejoint ou élargi leur engagement avec de nombreux forums multilatéraux tels que le groupe *I2U2*, l'Association des pays riverains de l'océan Indien, l'*APEC* et le forum panasiatique de dialogue sur la coopération en Asie.

Ni les Émirats arabes unis ni l'Arabie saoudite n'ont cherché à étendre profondément leur coopération en matière de défense avec les États de l'*ASEAN*, sauf dans le cas des industries de défense indonésienne et malaisienne, mais les deux États ont ciblé des secteurs qui sont considérés comme « gagnant-gagnant, » tels que l'énergie, la numérisation, la santé, le tourisme et l'intelligence artificielle.

#### *Japon et OTAN : quelles futures relations ?*

La polémique autour du refus français d'une ouverture d'un bureau de l'OTAN au Japon amène à se poser la question des relations entre une organisation créée pour lutter contre la menace soviétique en Centre Europe et le Japon.

En prophétisant que « *l'Ukraine d'aujourd'hui sera peut-être l'Asie de l'Est demain* », le Premier ministre japonais Kishida Fumio résume le sentiment général d'insécurité croissante qui s'empare du Japon.

#### *L'OTAN, un élargissement de son périmètre de sécurité pour le Japon*

Loin de rester dans une expectative stratégique, les autorités japonaises ont au contraire déployé une vaste campagne visant à accroître l'intégration du Japon dans les architectures de sécurité régionales et mondiales : renforcement des liens militaires avec la Corée du Sud (un paradoxe quand on connaît l'antagonisme des deux pays), les Philippines (assistance aux garde-côtes), le Vietnam (idem). Cette stratégie régionale, bien que timide et se limitant à quelques cessions d'équipement et entraînements communs (souvent limités aux exercices de garde-côtes), tente désormais de s'élargir à l'OTAN, qui, de son côté, ne demande pas mieux que d'agrandir encore et encore son périmètre géographique et sa raison d'être.

Le Japon ne part pas de rien : le partenariat avec l'OTAN a débuté dans les années 1990, mais la manière dont il s'est accéléré dernièrement montre l'importance qu'attachent les deux partenaires à une formalisation de leurs relations.

L'ouverture prévue d'un bureau de liaison à Tokyo en est un signe. Pour l'OTAN, cette décision reproduirait les arrangements similaires avec les Nations Unies,



l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi qu'en Géorgie, en Ukraine, en Bosnie-Herzégovine, en Moldavie et au Koweït. Le Japon n'est pas un pays de l'Atlantique Nord par géographie, mais il est un allié naturel dans la région.

*Quels apports réciproques ?*

- Le Japon apporte beaucoup d'atouts à l'OTAN : une connaissance précise du dispositif militaire chinois qui le teste régulièrement par des intrusions, une force militaire conventionnelle de plus en plus puissante (bien que restreinte par la Constitution), qui investira bientôt 2 % de son PIB dans son budget de défense. La force sous-marine japonaise, bien que discrète, est l'une des plus nombreuses du monde avec, à ce jour, 23 sous-marins conventionnels. L'industrie de défense japonaise, excellente bien que limitée dans son exportation, débute son intégration mondiale avec, notamment le projet GCAP d'avion de combat de 6ème génération, rassemblant le Royaume-Uni (à l'initiative du projet) et l'Italie.

Indépendamment de ses capacités propres militaires, le Japon a des partenariats de sécurité ou d'autres liens de coopération en matière de sécurité avec l'Inde, les Philippines et le Vietnam, entre autres, conscient qu'il pourrait l'Ukraine de l'Asie du Sud-Est ou que l'un de ses voisins pourrait l'être.

- De son côté, l'OTAN apporte avec elle un formidable ensemble de procédures d'interopérabilité, de standards d'intégration des systèmes qui permettent de relier le Japon aux armées européennes.

Le Japon comme l'Europe est coutumier de ces alliances envers un ennemi commun : ainsi l'alliance anglo-japonaise des années 1900 aux années 20, contre l'expansionnisme russe. Même si les conditions diffèrent actuellement, le resserrement de l'alliance entre la Chine, la Corée du Nord et la Russie, ne pouvait qu'amener à la création d'un contrepoids. L'ouverture d'un bureau est un premier pas dans cette direction. La France la conteste au nom d'un expansionnisme géographique sans fin et d'un risque de durcissement des positions chinoises dans la région. C'est oublier la dynamique profonde de l'OTAN qui, sans ennemi pendant trop longtemps (de 1990 à 2022), est ravie d'en avoir retrouvé un et s'en cherche un autre, ailleurs...

- **EUROPE**

### **Turquie : le centième anniversaire de la création de la République**

La Turquie est sur le point de commémorer le centenaire de la république le 29 octobre 2023. Le président Erdoğan, ré-élu, compte bien célébrer l'année 2023 (Traité de Lausanne du 24 juillet 1923 qui légitimait le régime de Mustafa Kemal et définissait ses frontières, création de la république, le 29 octobre 1923) comme l'avènement du « *siècle de la Turquie* », fondée à la fois sur le nationalisme turc (revendiquant Chypre et les îles de la mer Egée dans une grande patrie bleue) et le messianisme musulman dans l'ensemble du monde arabo-musulman (Caucase, Golfe, Afrique, Maghreb, Machrek et certains pays d'Asie).

Le « *Siècle de la Turquie* » représente ainsi un ensemble complet d'objectifs décrivant les ambitions de la Turquie pour les années à venir.

### *La montée en puissance des leviers de pouvoir*

Au cours des deux dernières décennies, la Turquie a réalisé des progrès considérables et rapides dans plusieurs domaines clés, consolidant sa position d'acteur régional puis mondial. De l'économie à la diplomatie, du développement des infrastructures aux industries de la défense, la Turquie a franchi, à la mode gaullienne, des étapes décisives vers l'indépendance et la souveraineté. Les exemples sont légion, on les limitera à la sphère régionale :

- Le nombre de représentations diplomatiques est passé de 163 en 2002, à 257 en 2023.
- Le nombre de projets de l'industrie de la défense est passé de 62 à 750, avec des budgets passant de 5,5 milliards de dollars en 2002 à 75 milliards de dollars en 2022.

### *Le siècle de la Turquie*

A l'occasion du 161<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Cour des comptes, célébré le 31 mai dernier, le Président turc a prononcé un discours programmatique connu sous le nom de « *siècle de la Turquie* », où il annonçait la poursuite accélérée des efforts engagés jusqu'à présent.

Premièrement, l'accent est mis sur l'augmentation du nombre et de la qualité des projets et des services dans divers secteurs, tels que la défense, la santé, l'éducation, les transports, l'énergie, l'agriculture et le tourisme : cet effort général implique d'améliorer l'infrastructure du pays, point qui a été la raison des investissements de certains pays du Golfe (Qatar, EAU et Arabie).

Deuxièmement, il s'agit d'accéder à l'indépendance totale en matière de systèmes de défense afin d'éviter les conséquences des embargos (américain, allemand ou autre). La Turquie vise 100% de composants turcs dans ses systèmes contre environ 80% actuellement, chiffre obtenu grâce à une politique très dure de transferts de technologie exigée des fournisseurs étrangers. Elle vise aussi à grimper les échelons l'emmenant dans le cercle restreint des grands exportateurs d'armement, capables de fournir des ensembles complets stratégiques (défense sol-air, bâtiments de combat, etc).

Enfin et surtout, la Turquie vise à renforcer son rôle et son influence régionales. Ses conquêtes sont déjà nombreuses : zone de protection en Syrie, arbitre dans le Haut-Karabagh et en Libye, partenaire-clé de pays du Golfe (Qatar et peut-être demain d'autres pays clients de ses armements comme le Koweït, les EAU, l'Arabie), européens (Kosovo, Albanie), africains (Nigéria, Niger, Tchad, etc) et asiatique (Malaisie, Indonésie), tout en remettant en cause régulièrement l'ordre établi en Méditerranée (violations régulières de l'espace aérien et maritime grec). Elles devraient être consolidées par le déploiement méthodique des leviers de pouvoir turc : religieux (la communauté des Frères Musulmans), financier, industriel, militaire.

Le seul frein à cet expansionnisme autoritaire turc semble être la situation économique-financière qui oblige le pays, en proie à l'inflation et à la dévalorisation de la Livre, à aller chercher du soutien auprès des pays du Golfe. Sans un redressement vigoureux des finances publiques et le rétablissement rapide de la Livre, le siècle de la Turquie risque de ne pas réaliser. La nomination de M. Mehmet Şimşek, ancien économiste de Merill Lynch, au poste de ministre des Finances, semble signer le retour de la Turquie à une politique économique plus orthodoxe mais dans quelle mesure celle-ci freinera-t-elle, au moins dans un premier temps, les ambitions d'expansion de son Président ?

## Défense

### Italie : fin de l'embargo sur les munitions à destination de l'Arabie

Mme Meloni a mis fin le 31 mai à l'embargo italien qui pesait sur l'exportation de munitions à destination de l'Arabie saoudite. Selon les termes du communiqué publié après le Conseil des Ministres, *« les restrictions à l'exportation de certains matériels militaires vers l'Arabie saoudite pour empêcher leur utilisation dans la guerre au Yémen ont été décrétées entre 2019 et 2020, conformément aux directives du Parlement. Les raisons de ces mesures ont aujourd'hui disparu. Le contexte régional au Yémen a changé, à commencer par les développements sur le terrain. Depuis avril 2022, également grâce à la trêve convenue entre les parties, les activités militaires ont considérablement ralenti et sont limitées. La réduction significative des opérations de guerre entraîne une atténuation tout aussi significative du risque d'utilisation abusive des bombes aériennes et des missiles, en particulier contre des cibles civiles. Riyad a mené une intense activité diplomatique à l'appui de la médiation des Nations Unies et, en même temps, a également agi de manière décisive sur le front de l'aide économique et humanitaire. Dans ce contexte et à la lumière de l'évolution de la situation du conflit, conformément au choix fait en avril dernier envers les Émirats arabes unis, le Conseil des ministres a certifié que l'exportation de bombes et de missiles vers l'Arabie saoudienne relève pas des interdictions d'exportation établies par l'article 1, paragraphes 5 et 6, de la loi du 9 juillet 1990, n. 185, étant conforme à la politique étrangère et de défense de l'Italie » ;*

Cette étape, attendue, avait été préparée par une série de visites bilatérales : en début d'année le ministre de la défense et proche conseiller de Mme Meloni, M. Crosetto avait reçu les chefs de la défense saoudienne puis en février Mme Meloni avait entamé des négociations avec l'Arabie sur l'énergie et l'armement.

Cette décision fait suite à une décision similaire précédente prise en avril dernier concernant les EAU, également sous embargo. A cette époque, dans la déclaration publiée à l'issue du Conseil des ministres, le gouvernement Meloni avait déclaré qu'il avait décidé de lever l'interdiction des ventes d'armes aux Émirats arabes unis à la fois parce que leur engagement militaire au Yémen avait cessé et parce qu'il semble y avoir des signes prometteurs de parvenir à un accord de paix pour mettre fin à la guerre. Les accords d'exportation d'armes vers les EAU avaient été partiellement suspendus par le premier gouvernement de Giuseppe Conte en 2019 pour être

révoqués en janvier 2021, sous le deuxième gouvernement Conte. En juillet 2021, sous le gouvernement de Mario Draghi, l'interdiction d'exporter des armes vers les Émirats avait été assouplie en étant levée pour les armes légères mais pas pour les missiles et les bombes.

## Allemagne : la stratégie nationale de sécurité

Fruit laborieux d'un compromis négocié pas à pas, la Stratégie Nationale de Sécurité (NSS) publiée par le gouvernement allemand lors d'une conférence tripartite (le Chancelier, le ministre des Finances et la ministre des Affaires étrangères), a profondément déçu les observateurs par ses termes à la fois peu ambitieux et confus.

Dans le domaine de la Défense, on peut néanmoins souligner quatre points :

- Le budget de la Défense : la NSS confirme l'objectif de lui faire atteindre 2% du PIB (75/80 milliards € annuels), mais sans l'assortir d'une planification détaillée, ce qui lui ôte toute crédibilité et remet l'effort avalisé à l'après-2027.
- La position sur l'exportation d'armement est toute en nuances contradictoires : elle se veut restrictive, en mettant en avant les principes et valeurs du droit et de la dignité humaine (l'introduction d'un contrôle humanitaire dans l'exportation d'armement, par exemple, notion aux contours cependant flous), mais laisse la porte ouverte à des assouplissements qui ne sont pas réellement précisés, sauf sous le vocable très flou « d'intérêt de sécurité » ; ainsi si les positions sur l'Indonésie et l'Inde sont désormais claires (et positives), elles ne le sont pas sur les pays du Golfe (Arabie, Qatar et EAU essentiellement). Un projet de loi sur le contrôle export doit être transmis au Bundestag à la rentrée et sera peut-être l'occasion de préciser ces points en suspens.
- La politique industrielle est plus nettement affirmée avec un soutien aux programmes européens et la protection actualisée des technologies-clés nationales, mais elle n'intègre pas une priorité européenne dans les acquisitions, considérant que si cela doit être un objectif, la capacité à répondre rapidement à une lacune capacitaire doit guider la décision, ce qui justifie les acquisitions américaines (30 F-35A, 60 CH-47F, 8 P-8 Poseïdon, modernisation du Patriot) et israéliennes (radars navals, défense sol-air, missiles anti-chars, systèmes de protection...). Elle innove toutefois en mettant l'accent sur le soutien étatique aux projets export au moyen de contrats d'Etat à Etat.
- Dans le domaine spécifiquement militaire, la NSS développe les idées suivantes :
  - La *Bundeswehr* demeure le pilier des forces conventionnelles en Europe, un rôle qu'elle ne veut laisser pas à la Pologne. L'Allemagne cherche donc à exploiter la faiblesse britannique liée à des coupes sans fin sur son appareil de défense qui l'empêche de disposer d'une seule division apte au combat ;
  - La participation à la mission nucléaire de l'OTAN (justification de l'acquisition du F-35A) ;

- La volonté d'être le pôle logistique de l'OTAN et d'assumer le rôle de « partenaire de soutien militaire »
- La volonté d'être le pilier de la capacité sol-air multi-couches de l'Alliance ;

On notera que la NSS ne mentionne nulle part la souveraineté européenne et l'autonomie stratégique européenne mais qu'elle milite pour le recours à la majorité qualifiée sur les affaires étrangères et de défense au sein du Conseil européen.

### **Allemagne : le choix de la défense sol-air américano-israélienne**

Décidé lors discours de Prague (29 août 2022) du Chancelier Scholz, l'acquisition du système antibalistique américano-israélien, *Arrow-3*, a été validée par les Commissions de la défense et du Budget du *Bundestag* le 15 juin dernier.

Avec un budget en hausse – 3,99 milliards €-, son acquisition dépasse le montant des 3 milliards budgétés dans le Fonds Spécial : elle sera financée par économies sur d'autres projets d'armement à partir de 2024.

Ce projet est la couche la plus élevée de la défense sol-air que l'Allemagne cherche à bâtir pour elle et pour ses alliés, dans le cadre de l'*European SkyShield Initiative (ESSI)* qui se compose de 4 couches :

- L'*Arrow-3*, couche haute
- Le *Patriot*, couche moyenne
- L'*IRIS-T SLM*, couche basse
- Le *Skyranger*, couche très basse.

### **France : les raisons de son opposition à l'initiative sol-air allemande**

Le 19 juin, une réunion visant à harmoniser les politiques de défense aérienne des pays européens s'est tenue à Paris, à l'initiative du président Macron. Y ont participé les ministres de la défense et les secrétaires d'État de 20 pays européens, ainsi que le commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton et le secrétaire général adjoint de l'OTAN, Mircea Geană. Dans son discours de clôture, Macron a présenté une vision française des efforts européens pour un « ciel sûr ». Trois annonces ont été faites :

- la livraison du système de défense aérienne à moyenne portée *SAMP/T* à l'Ukraine, annoncée par Paris et Rome à l'automne 2022.
- la Belgique sera observateur du programme franco-allemand d'avion de combat de nouvelle génération.
- Les ministres de la défense belge, chypriote, estonien, français et hongrois ont également signé une lettre d'intention pour des achats conjoints de missiles pour les systèmes antiaériens à très courte portée *Mistral-3*, fabriqués par MBDA-France.

Pris de court par l'ESSI, L'Elysée a mis du temps à réagir. La France ne veut pas que l'invasion russe de l'Ukraine, que Macron a définie comme un conflit « daté », donne de boussole aux orientations des capacités militaires des pays de l'OTAN. Selon lui, le risque d'une attaque militaire russe contre un allié de l'OTAN est faible. Si la France est encline à soutenir dans une certaine mesure le renforcement de la défense collective, elle affirme que les membres européens de l'OTAN devraient investir davantage dans leur propre base technologique et industrielle plutôt que dans des achats étrangers, et prendre en compte les nouveaux types de menaces cyber, spatiales et infrastructures des fonds marins, ainsi que dans le domaine de la défense aérienne, comme la lutte contre les drones.

Par ailleurs, la France estime que le concept d'un bouclier sol-air multi-couches est non seulement coûteux et irréaliste, mais aussi controversé sur le plan stratégique. Pour la France, la dissuasion nucléaire constitue à elle seule une protection solide de l'Alliance contre une attaque russe. Macron craint qu'un renforcement décisif des défenses antimissiles balistiques (systèmes Arrow-3) n'incite Moscou à développer davantage des capacités offensives qui nuiraient à l'efficacité de la dissuasion nucléaire française. Se référant à une disposition de la déclaration du sommet de l'OTAN à Chicago en 2012 selon laquelle « *la défense antimissile peut compléter le rôle des armes nucléaires dans la dissuasion ; il ne peut pas se substituer à eux* », le président français a déclaré qu'il s'attendait à ce que l'OTAN discute de la question du développement des capacités de défense antimissile balistique (*Arrow-3*).

Enfin, la France n'a pas adhéré à l'initiative allemande car cela va à l'encontre de ses intérêts commerciaux : elle produit le système moyenne portée SAMP/T en coopération avec l'Italie, qui demeure l'un des rares missiles à être performants dans l'antibalistique manœuvrant comme cela été récemment démontré dans le cadre de l'exercice *Formidable Shield* qui a vu quatre tirs Aster réussis menés par la *Royal Navy*, la Marine nationale française et la Marine italienne contre des cibles supersoniques, subsoniques, rasantes et manœuvrantes.

\*\*\*\*\*



La Fondation Identité et Démocratie est partiellement financée par le Parlement européen et à la seule responsabilité de cette publication.



**IDENTITÉ  
ET DÉMOCRATIE  
FONDATION**



<https://id-foundation.eu>



[contact@id-foundation.eu](mailto:contact@id-foundation.eu)



Paris, France